

Compte d'épargne



Le **compte d'épargne** est idéal pour vous constituer une épargne. Grâce à la rémunération préférentielle, vous atteignez votre objectif plus rapidement.

Convient

Aux particuliers à partir de 20 ans

Avantages

- Rémunération préférentielle
- Tenue de compte gratuite

Taux d'intérêt

0,325%

Conditions de retrait

CHF 10 000.- par mois; au-delà préavis de 3 mois.
En cas de dépassement de la limite de retrait, une déduction de capital de 1% est effectuée sur le montant excédant la limite en question.

Modalités

- Ouverture de compte: gratuite
- Tenue de compte: gratuite
- Relevé de compte: gratuit, une fois par an au 31.12.; CHF 1.- par relevé supplémentaire
- Boucllement de compte: gratuit, une fois par an au 31.12.
- Impôt anticipé: 35% du montant brut des intérêts, si ces derniers dépassent CHF 200.-
- Clôture de compte: CHF 3.-
- Frais de port: relevé de compte annuel gratuit; avis individuels selon le tarif de La Poste

Prestations supplémentaires

- Carte bancaire Banque Coop: gratuite
- Carte Maestro: non proposée
- MasterCard/carte Visa: non proposées
- Bulletins de versement «orange»: gratuits
- Bulletins de versement «rouge»: payants
- Ordres de paiement: payants
- Ordres permanents: non proposés
- E-Banking: proposé

Informations supplémentaires

www.banquecoop.ch

